CENTRE D'ARBITRAGE

Vendredi 25 octobre de 14h30 à 17h30

CCI 21 - Salle des Assemblées - 2 rue Marbotte - 21000 Dijon

Vous êtes invités à participer à la réunion sur le thème :

« L'ARBITRAGE EN QUESTIONS »

Avec les interventions de trois praticiens de l'arbitrage :

Henri-Jacques NOUGEIN

Président honoraire du tribunal de commerce de Lyon et du Centre interprofessionnel de médiation et d'arbitrage de Lyon

Eric LOQUIN

Professeur agrégé à l'Université de Bourgogne, Ancien doyen de la faculté de droit de Dijon

Jean du Parc

Ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon, Avocat à la Cour Honoraire, Président d'honneur de l'ACE (Avocats Conseils d'Entreprises)

- Introduction et présentation Jean-François MERIENNE, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Dijon
- 4 1ère question qui peut être concerné par l'arbitrage? Jean du PARC
- **2ème question quel intérêt l'arbitrage présente- t-il par rapport à une procédure judiciaire ?** Jean du PARC
- 4 3ème question comment parvenir à un arbitrage ? (clause compromissoire compromis) Eric LOQUIN
- 4ème question le Tribunal arbitral : désignation et rôle des arbitres Henri-Jacques NOUGEIN
- 5ème question le Tribunal arbitral qualification, indépendance, impartialité et disponibilité des arbitres Eric LOQUIN
- **6ème question quelle est la procédure devant le Tribunal arbitral ? sa décision ?** Henri-Jacques NOUGEIN

TABLE RONDE ENTRE LES INTERVENANTS:

- **♣** 7ème question : combien cela dure-t-il ?
- 8ème question : combien cela coûte-t-il ?

DISCUSSION LIBRE AVEC LA SALLE

* 3 heures de formation gratuite et validante



